

certum est quòd per se non faciat. Sed nec calycis, nec corollæ, nec fructûs, nec seminum aut numerus, aut figura, aut proportio, aut situs, adeòque nulla res, sed omnes concurrunt ad definitionem; nam character secundùm plantas confici debet, non vice versâ. O bone Deus! si vellet ille examinare Halleri *Hist. Helveticam*, quàm posset multa! Sed ego tranquillè vivam, ut vivam felix. Sufficiat mihi quòd Gallus quidam, nomine *Lametrie* \* ediderit *ouvrage de Pénélope*, Berolini, 1748, act., in quo me, tanquàm furia infernalis, scommati-

---

\* LA METTRIE OU METTRIE (JULIEN OFFRAY DE), dans Linné *Motraye*, par erreur, sans doute, du correspondant de Harlem, naquit à Saint-Malo en 1709. Élève de Boerhaave, puis médecin du régiment des Garde-Françaises, il publia comme auteur, différents ouvrages délirants et mauvais qui lui suscitèrent des persécutions, tant de la part du gouvernement que de la part de ses contemporains. Chassé de France, poursuivi en Hollande, il se retira à Berlin, où Frédéric II devait le recueillir dans son Académie. Il y mourut repentant de ses impiétés et de ses erreurs en 1751, avec la réputation d'un écrivain dont le vice s'expliquait par la démence. L'ouvrage de La Mettrie, cité par Linné, est sa *Pénélope* ou le *Machiavélisme en médecine*, 3 vol. in-12, 1748.

*Cheval toi-même*, disait La Mettrie, de Linné, parce que le naturaliste Suédois rangeait l'homme parmi les mammifères, dans la même classe que le cheval et le porc. Oui, répondait Voltaire, *mais vous conviendrez que, si M. Linnæus est un cheval, c'est le premier de tous les chevaux.*